

JANVIER 2026

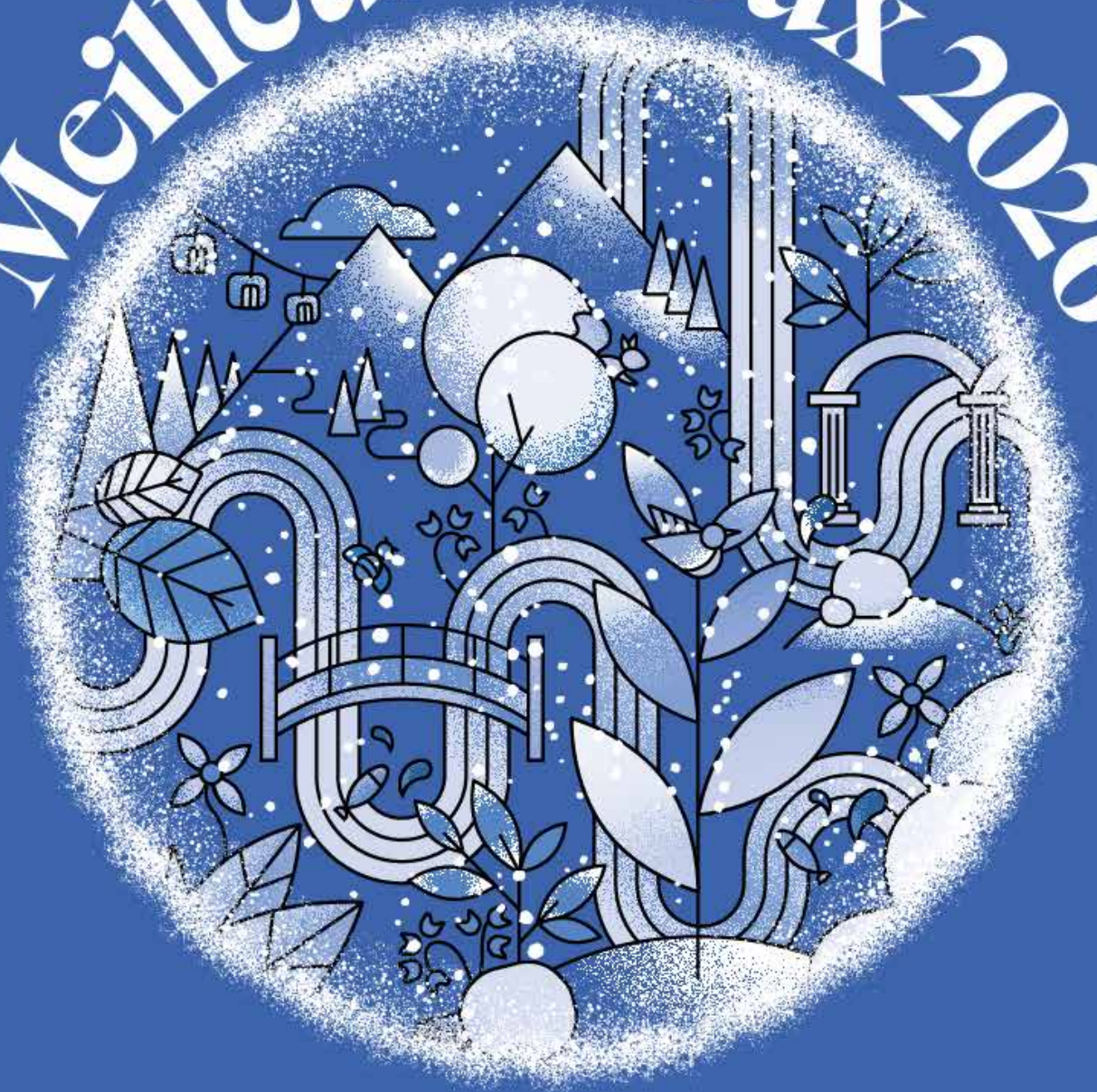
N°28

AX

qualités

LETTRÉ D'INFORMATION DE LA VILLE D'AX-LES-THERMES

Meilleurs Vœux 2026



CRÉATION GRAPHIQUE : JULES GORT STUDIO

Le Maire Dominique FOURCADE, les membres du Conseil Municipal vous présentent ainsi qu'à vos proches leurs meilleurs vœux de santé, de paix, de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année 2026.

SOMMAIRE

Page 4 : Station Ax 3 Domaines

- Adhésion au Syndicat Montagnes d'Ariège (SMA)

Page 6 : Tourisme

- Thermalisme
- Cures Aqua
- Label Famille Plus

Page 8 : Ax'Anim

- Un bien bel été 2025 !

Page 10 : Ax'Anim

- Une fin d'année et un début d'année 2026 bien animé !
- Pyrénéo

Page 12 : Rubrique Sports

- Pétanque
- Ultrariège
- Maxivalanche
- Parc d'Espagne

Page 14 : Vie sociale

- Cérémonie du 11 novembre
- Remise de médaille à M Léger
- CCAS, Solinum
- Nos centenaires

Page 16 : Cadre de vie

- Logements sociaux
- Lotissement d'Entresserres
- Acquisition de terrains
- Logements de la Gendarmerie
- Cour d'école

Page 18 : Cadre de vie

- 2 fleurs !
- Bornes de recharge électriques
- Téléphérique
- Hôpital Saint-Louis
- Aire de compostage
- Nouveaux agriculteurs

Page 20 : Travaux Divers

Page 22

- Mouvements des personnels
- État civil

ÉDITORIAL

CHÈRES AXÉENNES, CHERS AXÉENS,



C'est avec plaisir que je vous présente ce premier numéro d'Ax'tualités de l'année 2026.

Vous y trouverez, comme d'habitude, les informations de notre ville, mais je profite aussi de cette occasion pour vous confirmer officiellement les chiffres du dernier recensement : la population axéenne s'élève cette année à 1359 habitants, gage de l'attractivité de notre ville.

Janvier est aussi traditionnellement, le moment des vœux de bonne année.

C'est donc avec beaucoup d'émotion que je vous adresse tous mes vœux pour cette nouvelle année, vœux de santé et de bonheur pour vous et vos proches et vœux de réussite et de dynamisme pour notre belle ville d'Ax-les-Thermes.

Dans un contexte national et international incertain et parfois anxiogène, Ax-les-Thermes avec ses nombreux atouts peut continuer à évoluer et à rayonner dans une atmosphère sereine, en conjuguant réalisme et ambition et en privilégiant respect, écoute et vivre ensemble.

Bonne année à tous

Le Maire
Dominique Fourcade

STATION AX 3 DOMAINES



ADHÉSION DE LA COMMUNE AU SYNDICAT MONTAGNES D'ARIEGE

(extrait du compte rendu
du Conseil municipal du 3 sep-
tembre)

Suite à la délibération de principe adoptée en séance du 16 Juil-
let dernier, le Conseil municipal
dans sa séance du 3 septembre a
confirmé son adhésion au Syndicat
Montagnes d'Ariège (SMA)

Le devenir de notre station interroge
légitimement les axéennes et axéens
et plus globalement le territoire de la
Haute-Ariège et de l'Ariège d'où un
public nombreux pour cette séance.

Madame la Présidente du Conseil
Départemental d'Ariège présente lors
de cette séance, est revenue sur les
raisons de la création de ce syndicat
montagnes d'Ariège, à savoir :

1. Répondre à une recommanda-
tion de la cour des comptes, qui est
venue il y a maintenant 3 ans de-
mandant de limiter les subventions
d'exploitations et en finir avec des
gouvernances communales et inter-
communales, l'échelon départemen-
tal étant le seuil minimal.
2. Maintenir les activités liées à la
neige pour les 15 années à venir
3. Les investissements, qui repré-
sentent près de 85 millions d'eu-
ros, dont 46 pour la station d'Ax 3
Domaines, ne peuvent se financer
qu'avec le concours de la Région, du
Département, de la Compagnie des
Pyrénées et du secteur bancaire.

Garantir l'activité économique de nos
stations en unissant les forces du dé-
partement, du Couserans, des Monts
d'Olmes, de la Haute-Ariège et d'Ax
les Thermes, c'est cela le projet qui
était proposé.

Ici en Haute-Ariège, ce sont près de
59 M€ qui seront investis sur les 6

stations du territoire dont 46.3 M€ à
Ax3Domaines

Dans le cadre de cette création, des
principes simples et fondateurs :

- Aucun territoire ne peut décider
seul. C'est donc le principe du com-
promis qui nous va accompagner les
décisions du Syndicat. Il faut donc
3 blocs territoriaux pour avoir une
majorité.
- Chacun paie pour son territoire
et rien d'autre. C'est un principe
d'équité qui permet d'avoir toute
transparence sur les flux financiers et
sur les dépenses de fonctionnement
et d'investissement à venir.

Après un travail d'un an et demi, ce
sont 187 élus de l'Ariège, qui ont ap-
prouvés les statuts, le projet et enfin
la création du Syndicat.



L'amplitude du vote, par son una-
nimité, montre la solidité du projet
et la très forte adhésion par les élus
locaux du territoire des stations, de
l'intercommunalité et de l'Ariège.

COMMENT SE FINANCE LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL :

Ax payera pour Ax et rien que pour
Ax, puisque statutairement donc ju-
ridiquement, personne ne paye pour
les autres, ni pour le passé, ni pour
l'avenir.

- Contribution du passé : subven-
tions actuellement versées
- Contribution pour le futur qui
assure l'équilibre budgétaire du Syn-
dicat, station par station, en tenant
compte de la réalisation des investis-
sements.

COMMENT SE GOUVERNE LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL :

Chaque collectivité dispose de 5
délégués, Département compris. Le
nombre de voix d'Ax est doublé pour
tout ce qui touche à l'investissement,
ce qui reconnaît à la station d'Ax 3
Domaines qu'elle est la plus grande
des stations ariégeoises (en termes
de fréquentation, de chiffre d'af-
faires, de retombées économiques
directes et indirectes, en termes
d'emplois et au titre du programme
d'investissement).

Cette disposition, nous l'avons sou-
haité, l'avons demandé, et l'avons
obtenu, sans remettre en cause les
principes fondateurs du Syndicat.

LA COMMUNE D'AX CONSERVE LE SOUTIEN APPUYÉ DE LA CCHA :

La CCHA, en accord avec les élus
d'Ax et à la demande de Monsieur
le Maire, a décidé de poursuivre le
soutien existant à la station d'Ax les
3 domaines. La contribution totale
annuelle d'Ax au fonctionnement du
Syndicat représentera en moyenne
517 000 €, dont 450 000 euros se-
ront pris en charge par la CCHA.

Le solde lui revenant revient donc à
67 000 euros par an.

LA COMMUNE D'AX RESTE PROPRIÉTAIRE DE LA STATION.

Simplement elle la met à disposition
du syndicat. La commune continuera
à percevoir toutes les recettes fiscales
qu'elle perçoit déjà aujourd'hui.

Avec 46 M€ prévus pour Ax, notre
station fait l'objet d'une grande
attention.

Les bureaux d'études qui nous ont
accompagnés, spécialisés dans les

remontées mécaniques ont passé
beaucoup de temps sur le terrain et
avec les professionnels, afin de faire
émerger des propositions de besoins,
sur lesquels nous avons travaillé :

- Le remplacement de la télécabine
TC6 Bonascre-Saquet par une TC10,
qui est notre priorité absolue,
- Le renouvellement d'un certain
nombre d'équipements qui arrivent
en fin de vie et qu'il faut renouve-
ler au plus vite, comme le TSF du
Rebenty,
- L'aménagement du plateau du
Saquet, là où la neige continuera de
tomber
- La diversification des activités
comme une tyrolienne, piste bleue
VTT jusqu'à Ax,...



Retarder la création du syndicat,
c'était retarder, voire compromettre
l'engagement des partenaires
financiers et bancaires. En effet, le
Syndicat est l'outil qui permet d'aller
chercher ces financements. D'autre
part, la réalisation de certains inves-
tissements ne devait plus attendre, la
TC6 par exemple. Sans compter éga-
lement que plus on attend, plus les
investissements et les travaux coûtent
chers (inflation). Enfin, il convient
de rappeler que d'autres stations
directement concurrentes, elles, n'at-
tendent pas pour investir, se moder-
niser et renforcer leur attractivité.



Au terme du vote adopté à l'unani-
mité, les délégués au Syndicat ont
été désignés :

- Délégués titulaires : Alain Pibou-
leau, Sylvie Martin, Marie-Agnès Ros-
signol, Marc Loison, Géraldine Gau.
- Délégués suppléants: René Roques,
Isabelle Guéry

A ce jour, le Syndicat a lancé une
nouvelle délégation de service public
(DSP) pour l'exploitation des stations
ariégeoises. Nous restons dans l'at-
tente du résultat pour enfin pouvoir
mettre en œuvre le Plan Pluriannuel
d'Investissement (PPI).

Le déblocage des fonds s'effectuera
selon les besoins de financement et
l'avancée des projets prévus dans le
PPI.

Dans l'objectif de remplir les capa-
cités professionnelles et financières
d'une DSP concessive, la SAVASEM
(société d'exploitation des stations
de Guzet, Mont d'Olmes et Ax 3
Domaines) a été recapitalisée avec
des fonds propres, afin d'être mieux
armée et répondre à cette nouvelle
DSP.

A ce jour les négociations sont en
cours avec la SAVASEM seule can-
didate à la nouvelle DSP, pour une
conclusion fin février.

THERMALISME

LES NOUVELLES CURES AQUA, UNE ÉVOLUTION CONCRÈTE DE L'OFFRE THERMALE

Lancée à la fin de l'été, l'offre des Cures Aqua marque une évolution concrète de l'offre thermique à Ax-les-Thermes.

En proposant des formats courts, de quelques heures à plusieurs jours, cette nouvelle offre complète les cures conventionnées et s'inscrit dans l'évolution actuelle des usages du thermalisme, de la santé et du tourisme.

Le thermalisme est au cœur de l'histoire et de l'activité économique d'Ax-les-Thermes.

Pour accompagner l'évolution des pratiques et des comportements, ACQS a engagé depuis cet été une diversification de son offre avec le lancement des Cures Aqua, des cures thermales de courte durée conçues en complément des cures conventionnées de 18 jours.

Les Cures Aqua sont proposées sur des formats de 2 à 6 jours, autour de différentes orientations – respiratoire, récupération, vitalité et sport – permettant de bénéficier des bienfaits de l'eau thermique dans un cadre plus souple.

Cette offre est complétée par les Découvertes Aqua, des formats de 3 heures, pensés comme une première approche du thermalisme.

Ces cures Aqua, proposées à un tarif accessible (à partir de 65€ pour une Découverte Aqua) s'inscrivent pleinement dans les nouveaux usages touristiques observés partout en France depuis quelques années : elles permettent notamment aux visiteurs



de passage, aux familles ou aux sportifs venant pratiquer le ski, le VTT, le trail ou la randonnée, de découvrir le thermalisme sur un temps court, par exemple après une journée d'activité en montagne.

Les premiers résultats sont très encourageants, puisque près de 500 nouveaux curistes ont été accueillis en quelques mois grâce à ces formats courts, et la demande reste soutenue.

Cette fréquentation supplémentaire contribue à élargir le public de la station et à renforcer l'activité thermique globale.

Loin de concurrencer l'offre thermique traditionnelle, les Cures et Découvertes Aqua jouent leur rôle de porte d'entrée, une partie de ces nouveaux curistes prolongeant ensuite son parcours vers des séjours plus longs, voire vers une cure thermique conventionnée.

Cette approche progressive permet d'inscrire ACQS dans une dynamique en ligne avec les évolutions actuelles du thermalisme, tout en préservant son socle historique.



LABEL FAMILLE PLUS



UNE MOBILISATION COLLECTIVE AU SERVICE DES FAMILLES

Lors de la réunion du Comité national de l'ANMSM (Association Nationale des Maires des Stations de Montagne), en date du 3 juin, l'attribution du Label Famille Plus à notre destination a été validée. Ce label couvre Ax-les-Thermes, la station Ax 3 Domaines, la vallée d'Orlu et le Chioula.

Mi septembre, Ax-les-Thermes est officiellement labellisé Famille Plus !

Notre station labellisée Famille Plus vient s'ajouter aux 7 destinations qui viennent de renouveler le label Famille Plus, un gage de qualité reconnu au niveau national et international.

Ce label valorise l'engagement d'Ax-les-Thermes à offrir le meilleur accueil aux enfants et aux familles.

La distinction a été remise par Mme Sophie Verney, maire de Montricher (Savoie) et présidente du label Famille Plus, lors du congrès de l'Association des Maires de Stations de Montagne, organisé cette année à Saint-Lary dans les Pyrénées.

Pour la saison 2025/2026, nous lançons désormais la labellisation de nos partenaires locaux, afin que toute la destination rayonne sous cette marque de confiance dédiée aux familles. C'est avant tout une dynamique de territoire qui se met en place !

Hébergeurs, loueurs de matériel, écoles de ski, restaurateurs, Office de Tourisme, Savasem, Ax'Anim et l'ensemble des acteurs de la station œuvrent autour d'une vision commune : offrir aux familles un accueil global, qualitatif et chaleureux.

Cette démarche doit permettre de créer une véritable cohésion entre les socio-professionnels, avec une volonté partagée d'amélioration continue; un objectif commun : rendre le séjour des familles plus simple, plus agréable, plus adapté.

Le label garantit des services concrets pour les familles : tarifs "tribu" chez tous les partenaires, menus enfants diversifiés pour éviter le classique «steack frites», équipements adaptés (sanitaires, tables à langer), accueil en halte-garderie... La station s'engage aussi sur des animations pour tous les âges et pour toutes les générations, été comme hiver et la communication est renforcée autour de la sécurité, de la nature et de l'environnement.

Enfin et grâce à cette démarche, notre station bénéficie d'une meilleure visibilité nationale et internationale, notamment via France Montagnes.



AX'ANIM : UN BIEN BEL ÉTÉ 2025 !

LES SOIRÉES GUINGUETTES

De juin à octobre 2025 une quinzaine de soirées guinguettes ont été proposées à Ax-les-Thermes les mardis soir.

3 artistes se sont répartis les dates, l'Orchestre Joe Béatrice, Jacky Laffont et Jacky Caillaud. La partie buvette et restauration a été portée par Kafé Patagonia puis par Céline Rousseau (Pomme-Cannelle).

Les guinguettes ont été financées par deux structures : Ax Animation et la SEMTTAX qui se sont divisés les cachets artistiques et la taxe demandée par la SACEM.

LES MERCREDI DE LA RUE : SPECTACLES DE CIRQUE & D'ARTS DE LA RUE

Des rendez-vous artistiques réguliers et une belle affluence tout au long de l'été (entre 250 et 300 spectateur-ices en moyenne à chaque spectacle). Autour des spectacles programmés, des ateliers de danse et de cirque ont été organisés pour le public.

CINÉMA PLEIN AIR

3 projections en plein air en accès libre sous la halle dans le parc du Casino pendant l'été (près de 120 personnes à chaque séance)



FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Ax animation a dans ses missions depuis sa création l'animation locale et la mise en place des fêtes traditionnelles et populaires.

Ainsi, le samedi 28 juin, nous avons coordonné le Feu de la Saint Jean avec les services techniques à côté du Bassin des Ladres.

Le Club de Tennis d'Ax-les-Thermes s'est chargé de la tenue du bar et l'animation musicale a été assurée cette année par DJ Kapeow.

Un évènement très suivi par la population locale et qui regroupe tous les âges.

FÊTE NATIONALE

Grand succès de la proposition originale de 2025 qui a su satisfaire les plus petits et les grands avec l'orchestre Les Frangins et un spectacle mêlant musique, feu et pyrotechnie par la compagnie Cie DEABRU BELTZAK le 13 juillet puis la compagnie La Corcoles et son spectacle 'H', mêlant cirque et funambulisme le lendemain.

La buvette était assurée par le Club d'escalade d'Ax-les-Thermes, les Margouill'AX.

SPECTACLES DE GRANDS CHEMINS EN HAUTE ARIEGE - 28^E ÉDITION

En bus, en télécabine, à pied, par les villages, par la montagne, dans les rues et les places d'Ax-les-Thermes, par tous temps, tout le temps, plus de 10 000 spectateurs se sont retrouvés pour ce rendez-vous atypique à la rencontre des arts de la rue.

FÊTES EUROPÉENNES

Pour l'édition 2025, le comité de jumelage, chargé d'organiser les repas et de l'accueil des comités de jumelage de Palafolls et de Poppi était de retour pour les Fêtes Européennes.

Ax Animation a continué la coordination de cet évènement avec une programmation culturelle et festive mêlant spectacles, ateliers de pratiques, jeux et concerts avec des compagnies et groupes musicaux d'origines européennes.

La buvette était tenue en partenariat avec l'association Aigre Douce. La fréquentation était au rendez-vous sur les différents temps forts des Fêtes Européennes, qui se sont clôturées avec succès à l'occasion du tournoi de foot organisé par l'association Ax'célération.



FESTIVAL DES SAVEURS

Une édition réussie accompagnée d'une belle météo et d'une fréquentation excellente tout au long du week-end. Les exposants et exposantes sont satisfaits de leur bilan économique.

Le Festival avait lieu cette année dans la Parc du Casino et sur la toute nouvelle Place devant le Casino.

59 exposants étaient présents et ont pu faire découvrir au public leurs produits. 33 producteurs et productrices, 14 artisans, 6 restaurateurs, 5 brasseurs et 1 vigneron.

L'équipe du Festival des Saveurs s'est bien mobilisée, avec l'entrée de nouveaux bénévoles et la présence de bénévoles historiques du Festival.

Ax Animation coordonne une part importante du Festival, au-delà de la coordination générale du Festival à l'année, l'équipe se mobilise sur l'ensemble du week-end.

Cette année, chacun a pu assister à un débat, en partenariat avec la Caisse Commune Alimentaire, à une séance de cinéma en relation avec l'agriculture ainsi qu'à un spectacle en partenariat avec l'Estive.

LE FORUM DES ASSOS

Nous profitons du Festival des Saveurs, de son affluence et de la dynamique créée sur le territoire pour dérouler le forum des associations le dimanche. Le 7 septembre, le forum, installé à l'entrée du festival, a pris la forme d'un village associatif apprécié par les Axéens venus nombreux pour s'inscrire ou se réinscrire aux activités et propositions des associations.



LA BENEVOL'AX

Pour remercier les bénévoles des associations axéennes qui œuvrent au quotidien pour animer sportivement et culturellement notre ville, le tout dans un esprit solidaire, la mairie d'Ax-les-Thermes invite l'ensemble des bénévoles à un repas festif.

Cette soirée a été très suivie par les axéens, plus de 160 personnes ont participé à ce joyeux repas gourmand et festif animé par le groupe de rock local « Les Cageots ».

LUDOVIA 2025 À AX LES THERMES C'ÉTAIT FIN AOÛT !

Né en 2004 en Ariège, c'est Ax-les-Thermes qui accueille depuis 10 ans l'Université d'été du numérique éducatif.

Le thème cette année : Attention et Participation en classe et numérique.

Enseignants, chercheurs, collectivités, éditeurs, entreprises se réunissent afin de faire évoluer la vision et les pratiques numériques dans l'enseignement et échanger sur le sujet à travers des ateliers, colloque, conférences...

AX'ANIM : UNE FIN D'ANNÉE ET UN DÉBUT D'ANNÉE 2026 BIEN ANIMÉ !

LES FLOCONS DE NOËL

Une semaine de vacances de fin d'année bien remplie avec des animations, des spectacles et des concerts en entrée libre pour tous les âges, tant sur Ax-les-Thermes que sur la station. Marché de Noël, visite du Père Noël, balades poneys, cinéma et ciné-goûter, calèche, marché gourmand et bien sûr la patinoire... Il y en avait pour tous les goûts suivant une nouvelle configuration sur la place devant le Casino.



VERTIGES

Vendredi 16 et samedi 17 janvier 2026 au Gymnase d'Ax-les-Thermes – 20h à 2h

Un nouveau festival débarque à Ax-les-Thermes !

Le Bikini et la station Ax 3 Domaines s'associent, avec le soutien d'Ax Animation et de la Mairie, pour créer un tout nouvel événement : VERTIGES, les 16 et 17 janvier 2026 à Ax-les-Thermes.



Environ 1 000 spectateurs sont attendus chaque soir.

La programmation fera la part belle à la musique électro, au rap, et au dub, « avec des artistes nationaux, régionaux et des habitués du Bikini ».

Avec le dispositif Skirail, des offres complètes (transport, ski, festival) sont mises à disposition des festivaliers.

ECLEKTIK PARTY #7

Samedi 31 janvier 2026 – 21h en salle café-musique

L'Éclectik Party revient à Ax-Les-Thermes pour sa septième édition ! Organisée avec Art-Cade - Scène de Musiques Actuelles de l'Ariège, préparez-vous pour une soirée concerts surchauffée dans la salle café-musique !

Avec Kimia (Afro-Electro) / Kutu (Ethio-Transe Combo)

SOIRÉE SPECTACLE – Dimanche 23 février 19h00 au cinéma-théâtre La Meute – Compagnie Newroz

Newroz signifie le jour nouveau en kurde. Pour le célébrer, Bahoz Temaux a créé un concert cirque aux sonorités persanes. Ce spectacle est l'allégorie musicale et acrobatique de la crise identitaire d'un homme vivant avec les préjugés liés à son genre, sa couleur et sa double culture. L'acrobatie devient alors un exutoire, sublimée par la délicatesse des pensées poétiques qui nous sont confiées. Bahoz livre avec Newroz, un témoignage tout aussi percutant qu'émouvé de douceur et de tolérance.

CARNAVAL

Mardi 24 février

Dans les rues d'Ax et en pied de piste - défilé musique, maquillage !

Enfilez votre plus beau costume et venez rejoindre le cortège ! Adultes et enfants bienvenus !

FÊTE DE LA SOUPE 4^{ÈME} ÉDITION

Samedi 21 mars place Roussel dès 18h30 (entrée libre)

Au programme : concours et dégustations de soupes ouvert à toutes et tous / Concert & spectacle / Buvette ouverte toute la soirée organisée par l'équipe du festival des saveurs.

Inscrivez votre soupe dès maintenant par mail à laure@ax-animation.com ou par téléphone au 05 61 64 38 00 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30).

Les conditions ? travailler la saveur, l'esthétique, l'originalité et la fraîcheur des produits !

Pour le public, pensez à apporter vos bols et cuillères à soupe ; On s'occupe du reste.

Attention ! : en dessous de 15 soupes inscrites, l'événement n'aura pas lieu ... Alors c'est le moment de trouver plein d'idées et d'inspirations pour être prêt le jour J !



Entre deux gorgées de soupe, assistez à l'étape de création d'un spectacle en cours de création :

Sortie de résidence : Pifia - Compagnie Totapedra / Samedi 21 mars pendant la fête de la soupe. À travers l'absurde et la tendresse du clown, ce spectacle de cirque en cours de création propose un regard poétique et critique sur le monde du travail et notre place au sein d'un système qui nous impose des exigences démesurées.

Résidence dans le cadre du projet de coopération transfrontalier EKO - Pyrénées de cirque

SOIRÉE SPECTACLE

Samedi 28 mars au cinéma-théâtre

Dans le cadre du projet de coopération transfrontalier EKO - Pyrénées de cirque, Ça-Tourne – Compagnie on Sin Tri (Compagnie de portés acrobatiques sur monocycle)

Tu imagines si on pouvait, ne serait-ce qu'un instant, arrêter l'inertie ?

Possible ou pas, ce spectacle est inspiré par les forces fondamentales qui régissent toute existence.

PYRÉNÉO



Rendez vous à Ax les Thermes pour la 6^{ème} édition de Pyreneo !

La bonne nouvelle est tombée le 14 novembre, lors de la soirée des bénévoles qui réunissait un peu plus de 160 personnes. Ce rendez-vous annuel permet à la municipalité de remercier l'ensemble des bénévoles, chaînon indispensable, qui oeuvrent toute l'année à l'animation de notre commune et à l'encadrement des jeunes.

La 5^e édition de Pyreneo, le grand rendez-vous des acteurs pyrénéens se tenait cette année à Limoux et Quillan, avec pour thème « Les Pyrénées, un territoire où l'on invente de nouvelles façons de vivre, de travailler et d'entreprendre ».

Cette manifestation qui se tient tous les ans réunit les acteurs majeurs des Pyrénées afin de développer la notoriété du massif des Pyrénées et mettre en avant les innovations liées à notre territoire.

Cette année le thème de la réflexion : « Les Pyrénées, un territoire où l'on invente de nouvelles façons de vivre, de travailler et d'entreprendre »

Au terme de ces journées, le relais fut donné à Ax les Thermes pour organiser et recevoir la sixième édition en 2026; Nous avons reçu la sonnaile, symbole de cette transmission !

RUBRIQUE SPORTS



PÉTANQUE CLUB AXÉEN... UN CLUB QUI RAYONNE TOUJOURS !

Victoire d’Ax les Thermes au trophée des villes à l’issue d’une rencontre pleine de rebondissements contre Canohès...

2-2 victoire d’Ax-les-Thermes au tir de départage !

Et une saison riche :

- 18 titres départementaux et autant de participations aux Championnats De France

- 2 Accessions en Championnats Régionaux (Féminin & Masculins)
- Vice-Champions de France CNC 1 (Elite) à Bans (39)
- Vainqueurs du trophée des Villes 2025 à Nice.

ULTRARIEGE 2025

18 au 20 juillet c’était la nouvelle édition de l’Ultrariège qui encore une fois fait le plein !

Le champion Théo Soriano termine le 170 kms et 11000m en 27h13' !

Un grand bravo aux sportifs et à l’énorme logistique servie par plus de 480 bénévoles sur tout le circuit pour cette édition, certains y consacrant toute la semaine ! Donc encore une fois un grand merci à tous les bénévoles et aux services de la ville qui sont venus participer à cette nouvelle édition 2025. On se dit à l’année prochaine...

Quelques résultats pour nos locaux :

15 kms : 125 arrivants

- SOULE Lori 5 (2ème féminine)
- CASTIGNOLLES Jérémie : 8
- BOUSSUGE Matéo : 9
- MALLET Mario : 31
- SOULE Arnaud (Mérens) : 52
- BOUSSUGE Yoann : 66
- JACZEWSKA Yolanta : 58 (1M5)
- VERCHERE Manon : 74
- BARRE Corentin : (Perles):106
- MALLET Sylvie : 107
- FERNANDEZ François : 113

23 kms : 318 arrivants

- ALVES Sandra (Savignac) : 174
- GARNIER Patrick : 250

55 kms : 449 arrivants

- DONNADIEU Thomas : 41
- ROSSI Kévin : 90
- ROUZAUD Julien (Vaychis) : 129
- MOTTIN Lucas : 145
- VAISSEAU Thibaud (Sorgeat) : 192
- RICHARD Pascal : 240
- BOUSQUIE Kévin : 263
- BOUSSUGE Nicolas : 341
- ROSE Fabrice : 357
- BALSEMIN Jean : 419
- STREBLER Kevin : participation

170 kms :

- GRASSAUD Stéphane : 33eme
- DUPOUY Franck (participation)

LA MAXIAVALANCHE DÉBUT SEPTEMBRE

Là encore beaucoup de monde sur Ax 3 Domaines et sur Ax...
À la prochaine !

PARC D'ESPAGNE : UNE NOUVELLE JEUNESSE !

Les travaux de rénovation et de mise en accessibilité sur le Parc d’Espagne se terminent :

- Vestiaires des tennis rénovés et mis en conformité,
- Réfection des plages, des réseaux hydrauliques à la piscine avec mise en accessibilité et ajout d’un toboggan ludique plébiscité par les jeunes,
- Création de deux padels, réfection des grillages et de l’éclairage, mise en place d’une réservation en ligne.

Le succès est au rendez- vous, avec une hausse significative des réservations et de la fréquentation cet été notamment sur les padels qui dépassent les 400 réservations sur l’année 2025.



VIE SOCIALE



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Pour commémorer l'armistice de 1918 et rendre hommage aux morts et à la résistance.

La cérémonie s'est tenue en présence de M Brabant Préfet de l'Ariège, du maire, de ses adjoints, des porte drapeaux, des corps constitués pompiers, PGHM, 1er RCP, de la gendarmerie, des douanes, et d'Axiéens.

Discours de M Balzer représentant la FNACA et une minute de silence pour rendre hommage à M Fauvet, Président des anciens combattants FNACA Haute Ariège, décédé récemment.



REMISE DE MÉDAILLE À M. LÉGER DAVID

Début septembre, la commune a eu l'honneur de remettre la médaille de la ville à M. Léger David, en reconnaissance de ses 35 années de service dévoué au sein du corps des sapeurs-pompiers.

Entré en service le 1er juin 1990, M. Léger a été nommé officier en 2000 avec le grade de lieutenant. Il a également assuré deux mandats en tant qu'adjoint au chef de centre, incarnant tout au long de sa carrière des valeurs de courage, d'engagement et d'exemplarité.

La cérémonie s'est déroulée en présence du corps des sapeurs-pompiers, avec en premier lieu le colonel Blanco, directeur du SDIS, accompagné de son adjoint le colonel Fardeau, du lieutenant Saint Félix, chef de centre d'Ax-les-Thermes, quelques anciens, ainsi que de la famille de M. Léger.

Plusieurs élus du secteur étaient également présents : M. Pech, maire de Savignac ; M. Sicre, maire de Mérens ; M. Fourcade, maire d'Ax-les-Thermes, Pibouleau Alain, Adema Valérie, adjoints ; et Fugairon Jean Louis, Martin Sylvie, conseillers municipaux.

Un immense merci à M. Léger David pour son engagement au service des autres. Une carrière exemplaire qui force le respect.

LE CCAS, UN ACTEUR ESSENTIEL DE LA SOLIDARITÉ LOCALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) joue un rôle central en apportant aide et soutien à différents publics, des plus jeunes aux plus âgés, ainsi qu'aux personnes en situation de précarité.

Un soutien affirmé à la jeunesse et au sport.

Concernant la pratique du ski, le CCAS renouvelle la gratuité des forfaits de ski sur Ax 3 Domaines pour les enfants d'Ax de moins de 12 ans scolarisés (Maternelle, Primaire, Collège).

Il peut aussi compléter le forfait "CCHA" pour les autres jeunes de la commune.

Des moments de partage pour nos aînés

Le CCAS œuvre également à maintenir le lien social avec les aînés, à travers des temps forts de convivialité particulièrement appréciés comme le repas de fin d'année ou la distribution du colis de Noël qui viennent apporter un peu de douceur en cette période festive.

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Afin de renforcer son action sociale, la commune a choisi d'être référencée par l'association Solinum.

Cette collaboration permet d'accompagner au mieux les personnes en difficulté grâce au Soliguide, un outil numérique précieux.

Ce guide en ligne référence les lieux, services et dispositifs utiles pour les publics fragiles : alimentation, accueil, hébergement, hygiène, insertion professionnelle, droits sociaux, etc.

Il s'adresse aussi bien aux bénéficiaires qu'à leurs accompagnants (travailleurs sociaux, personnel médical, bénévoles...).

Le Soliguide est disponible depuis juin 2025, et marque une nouvelle étape dans l'accès facilité à l'information et à l'aide de première nécessité.

Contact : Marion Ona
Chargée de développement local
ariège@solinum.org



Scannez-moi



AX LES THERMES, CITÉE DU BIEN ÊTRE... NOS CENTENAIRES SE PORTENT BIEN !



ME NIOL 102 ANS

Douxie NIOL est née à Poltava en Ukraine.

Elle a été déportée en camp de concentration en Allemagne où elle a rencontré son mari Paul Niol qui était réquisitionné par le STO .

Libérés en juin 1945, ils se retrouvèrent à Nice, puis à Béziers, chez une sœur de Paul (tante Jeanne) où naquit Jean-Pierre, l'aîné des 3 garçons.

En octobre 1945, ils arrivèrent à Ax. Débuts difficiles pour Douxie pour se faire comprendre dans une famille où on parlait occitan.

Elle éleva ses 3 garçons : Jean-Pierre, Claude et Serge .

Elle travailla avec René Aliot à l'hôtel- restaurant de la Lauzeraie, puis pendant plus de 10 ans au jardin d'enfants du parc du Casino.



HÉLÈNE POUNT 100 ANS

Professeur de botanique à la fac de Toulouse, Hélène est née le 23 janvier 1926 !

Arrière-petite fille de Jacques Pount de Lordat marié à Angélique Raboutou et qui ont eu deux enfants dont Marius marié à Marie Morel.

Ces derniers ont eu sept enfants dont Jean, Eugène, Pierre Pount avocat, marié avec Marie-Madeleine, Germaine, Bézy, parents d'Hélène Pount

Un parcours universitaire réussi à l'Institut agricole de Toulouse (1951), puis Université Paul Sabatier au Laboratoire de biologie végétale et systématique, et enfin Laboratoire de botanique et biogéographie jusqu'en 1991 après un passage au CNRS.

Hélène est passionnée de botanique et organisait encore il n'y a pas si longtemps quelques promenades botaniques, notamment au sein de l'ACAP.

CADRE DE VIE

RÉHABILITATION ET CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS SOCIAUX À L'ANCIEN HÔTEL DU PARC

Une convention de partenariat entre la commune, la CCHA et ALOGEA fixe les engagements respectifs des parties pour le projet de réalisation d'un programme permettant de construire 13 logements locatifs sociaux à l'ancien hôtel du parc à Ax-les-Thermes.

Par ailleurs, la commune a convenu avec l'Établissement Public Foncier d'Occitanie (EPF), cela a permis à l'EPF de faire l'acquisition du foncier et d'en assurer le portage en prévision de sa future cession à ALOGEA.

Afin de permettre la faisabilité financière de l'opération, ALOGEA, avec le soutien de la commune, a déposé une demande de subvention exceptionnelle auprès du Fonds Vert.

Le projet a été lauréat d'une subvention de 535 000 €, cette somme permet de lancer les études et les travaux associés.

ALOGEA a confié un marché de maîtrise d'œuvre au cabinet ARCHITECTURE & PAYSAGE afin de permettre une pré-étude du site et une base dossier pour la candidature au Fonds Vert.

L'obtention de la subvention auprès du Fonds Vert permet de valider le financement du programme.

La CCHA (52 000 €) et la commune (78 000 €) participent au financement de l'opération.

La composition prévisionnelle du programme se décline comme suit :

- 8 logements réhabilités au sein de l'ancien Hôtel du Parc.
- 5 logements construits dans les jardins de l'Hôtel en extension urbaine.

Le planning prévisionnel est le suivant :

- Décembre 2025 : désignation de la maîtrise d'œuvre par ALOGEA
- Mars 2026 : dépôt du permis de construire par ALOGEA
- Juin 2026 : consultation des entreprises par ALOGEA
- Septembre 2026 : attribution des marchés de travaux
- Octobre 2026 : démarrage des travaux
- Décembre 2027 : livraison du chantier.



LOTISSEMENT D'ENTRESSERRES



Notre demande de permis d'aménager déposée le 27 juin 2025 pour la viabilisation d'un macro lot à usage d'habitation au Chemin Saint-Udaut, lieu-dit chemin Borde d'Entresserre est enfin accordée en date du 29 novembre 2025.

Les travaux de voirie et de réseaux vont pouvoir débuter !

Pour rappel, cette opération prévoit un petit collectif de 12 appartements et 3 maisons en bande.

ANCIEN TERRAIN DE CAMPING LA CALMERAIE

La commune vient d'acquérir les terrains de l'ancien terrain de camping de la Calmeraie.

Sur la partie haute un lot à aménager sera créé pour faire des terrains constructibles réservés à la résidence principale exclusivement.

RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE AVEC LE SOURIRE !



Les effectifs restent stables aussi bien en maternelle qu'en primaire, et les enseignantes abordent cette nouvelle année avec sérénité.

Cette rentrée fut également marquée par une belle nouveauté : les enfants découvrent une nouvelle cour de récréation entièrement refaite cet été par les services municipaux et qui sera plébiscitée lors du conseil d'école de novembre.

Un espace pensé pour le confort des élèves, notamment lors des fortes chaleurs, suite à une réflexion collective en concertation

avec les enseignants, les enfants, les personnels du CLAE, accompagnés par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et l'ANA (Association des Naturaliste Ariégeois).

De nouveaux arbres viendront encore embellir la cour.

Le personnel municipal qui a porté la totalité de la réalisation de ce projet qui était estimé à 180 000 € par le CAUE, fut très impliqué, compte tenu de l'enjeu pour nos enfants qui attendaient cette réalisation.



CADRE DE VIE

2 FLEURS !

Ax récidive... distinguée dans sa catégorie pour le label "2 fleurs" !



Le jury "Villes et Villages fleuris en Occitanie" s'est réuni à Millau, et parmi les 39 lauréats, Ax les Thermes renouvelle sa distinction et obtient le label "2 fleurs".

Encore un grand bravo à notre équipe municipale pour ce résultat, fruit d'un travail de recherche et d'entretien permanent.

AX-LES-THERMES, LA VILLE LA PLUS BRANCHÉE D'ARIÈGE !

Depuis le 26 octobre, le réseau des infrastructures de recharge pour véhicules électriques s'est largement étoffé sur notre commune.

De nouvelles bornes sont désormais ouvertes au public :

- Avenue de la Griolle : 3 prises de 7 kW et 1 de 22 kW
- Parking Camp Granou : 3 prises de 7 kW et 1 de 22 kW
- Parking Boulevard Paul Sabatier : 3 prises de 7 kW et 1 de 22 kW



À venir : une borne 150 kW sur le parking A. Authié, en attente d'une autorisation de copropriété pour raccordement au transformateur existant.

Ces nouvelles installations viennent compléter le réseau déjà présent :

- Parking St Jérôme – Révéo : 2 bornes de 3,7 à 22 kW
- Parking St Vincent – Révéo : 2 bornes de 3,7 à 22 kW
- Parking Manseille – Révéo : 2 bornes de 22 à 25 kW
- Parking de l'Hôtel Mercure (privé) : 10 bornes de 22 kW

À noter : les bornes Révéo, installées par le SDE09, ont été mises à jour et fonctionnent désormais parfaitement.



Par ailleurs, de nouvelles bornes de recharges spécifiques aux vélos à assistance électrique commencent à voir le jour sur notre commune...

Merci à tous les acteurs locaux qui participent à cette transition vers une mobilité plus propre et plus durable !

TÉLÉPHÉRIQUE

Début janvier 2025, l'ASTAX (Association de Sauvegarde du Téléphérique d'Ax) nous a remis symboliquement la cabine du téléphérique avec une structure et carrosserie remisent à neuf par la SCAD société de ferronnerie.

Les compagnons du devoir de la société s'en sont donné à cœur joie et ont pris à bras le corps ce projet.

Depuis, la municipalité a relayé un dossier auprès de la Fondation du Patrimoine afin d'obtenir un financement en vue de poursuivre et finaliser la restauration de la cabine et de son bras, puis la mettre en valeur dans notre centre ville.

Les travaux restant d'un montant de 40 k€ ont permis de finaliser l'ensemble qui a pris place le 17 décembre au pied de la gare de départ du télécabine du Baou.



HÔPITAL SAINT-LOUIS

Le Centre Hospitalier Saint-Louis d'Ax-les-Thermes a franchi cette des étapes majeures : l'obtention, en janvier 2025, de l'autorisation d'exercer une activité de médecine, puis, en mars, sa labellisation en tant qu'Hôpital de Proximité.

Avec ces nouvelles consultations spécialisées en pédiatrie et en gynécologie, c'est une réponse directe qui est apportée aux besoins des habitants en particulier des familles et des femmes de la Haute-Ariège.

INSTALLATION D'UNE NOUVELLE AIRE DE COMPOSTAGE SUR VOTRE COMMUNE !

Depuis mi novembre et pour vous permettre de réduire vos déchets ménagers, la Communauté de communes de la Haute Ariège et la mairie d'Ax-Les-Thermes ont créé depuis mi novembre une nouvelle aire de compostage collective située au Parking le Bernet à la Bazerque 2.

Saviez-vous que le compostage permet de réduire votre poubelle jusqu'à un tiers de son contenu ?

Cet équipement est à la disposition de ceux et celles qui n'ont pas de jardin pour installer un composteur individuel, ou qui préfèrent tout simplement le collectif. Il accueille volontiers vos épluchures, petits végétaux, marc de café... En échange de bons soins.



Votre participation sera récompensée au bout de quelques mois, lorsque les biodéchets seront réduits en compost. Cet engrais naturel et de qualité sera laissé à votre disposition pour agrémenter vos potagers et vos jardinières !

Pour participer à l'aire de compostage partagé, il vous suffit de compléter la charte disponible en mairie ou sur le site de la CCHA et la déposer à la mairie d'Ax-Les-Thermes.

En échange, vous recevrez gratuitement votre bioseau, il vous sera très utile pour apporter vos épluchures et autres déchets acceptés dans les composteurs.

DE NOUVEAUX AGRICULTEURS SUR AX- LES-THERMES, CHACUN AVEC TOUTE SA SPÉCIFICITÉ...

A la troisième Bazerque, Cyril CHABAS s'installe avec un troupeau de chèvres pour faire de la production de fromages. En plus de la production agricole, l'installation d'un éleveur de chèvre permettra de lutter contre l'embroussaillage, ce qui limitera ainsi les risques d'incendie.

Au niveau de l'ancien terrain de camping de la Calmeraie - partie basse, c'est un maraîcher bio qui va s'installer et qui accompagnera sa production de poules pondeuses et de quelques ânes pour la randonnée. Il sera accompagné par l'ADEA, association spécialisée dans l'accompagnement des maraîchers bio.

Au Baou, c'est M. Martin GALLOU qui veut s'installer en arboriculture. En complément, il compte aussi acheter et dépolluer l'ancienne centrale d'épuration. Son projet est d'y mettre un atelier de charpente marine pour valoriser les essences locales et faire des annexes de bateau.

TRAVAUX DIVERS

TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE BERGE DE L'ARIÈGE AU NIVEAU DU CAMPING « LE MALAZÉOU »



Coût de l'opération : 68 160 € TTC

La berge de l'Ariège, au niveau du camping « Le Malazéou » présentait une érosion anormale mettant en péril un bâtiment technique situé à moins de cinq mètres.

L'absence de protections en enrochements en pied de berge (ruinées et envahies par la végétation) a conduit à l'affaissement du talus.

La Commune a choisi de se faire assister par les services du RTM afin d'assurer la maîtrise d'œuvre du chantier et l'entreprise SGHA Baylac a été retenue pour réaliser les travaux: réfection du talus avec un enrochement sur une hauteur de 1.5m prolongé par un talus végétalisé (herbe et arbuste de type saules).

Une pêche électrique a été réalisée avant le commencement du chantier.

Les poissons (70 truites) ont été déplacés en aval du chantier.

Les services techniques de la ville ont semencé et vont planter la tête de talus avec des essences ayant un faible réseau racinaire : noisetier, bouleau, saule.

MISE EN ACCESSIBILITÉ DU CAMPING « LE MALAZÉOU »

Dans le cadre de son programme de travaux 2025 et conformément à la réglementation en vigueur, la commune d'Ax-les-Thermes réalise des travaux de mise en accessibilité du camping communal « Le Malazéou » qui se trouve sur la commune de Saignac les Ormeaux.

Cette mise en accessibilité a porté sur la totalité du camping et a traité l'intégralité du cheminement PMR pour un coût total de l'opération 102 281.81 € TTC.

Le marché est constitué de deux lots :

- lot voirie : création de places PMR, création de cheminements PMR, signalétique attribué à l'entreprise de travaux publics Colas pour un montant de 89 730 € TTC
- lot plomberie : mise aux normes de certains éléments de sanitaires, signalétique attribué à l'entreprise de plomberie EBZ pour un montant de 12 551.81 € TTC.

Dans le même temps l'UCPA gestionnaire du camping commence le programme de renouvellement des équipements conformément au contrat de DSP. Ainsi 20 "mobil home" sont remplacés dès cette année, par des nouveaux tout beaux tout neufs et au confort amélioré.



RÉNOVATION DES RÉSEAUX EU, EV, EAU À BONASCRE

Les travaux de rénovation des réseaux sur Bonascre se sont poursuivis cette année encore pour la dernière tranche. Les enrobés de reprise des tranchées côté station seront repris après la saison hivernale.

CONFORMITÉ ÉCLAIRAGE PUBLIC EN CASTEL

Le SDE 09 poursuit la mise en conformité des réseaux de terre pour l'éclairage public sur le quartier d'En Castel. A leur terme il sera enfin possible de refaire les enrobés des chaussées qui sont fortement dégradés.

RAPPELS ! - INFORMATION URBANISME

Tous travaux (quelle que soit leur nature - changement de menuiseries, modification en façade, clôture, etc...) réalisés sur des propriétés bâties (immeuble, maison individuelle ...) sur l'ensemble du territoire de la commune d'Ax-les-Thermes (hameaux compris) doivent impérativement faire l'objet du dépôt d'une déclaration préalable à la mairie.

A titre d'information, une grande partie de la commune est classée Site Patrimonial Remarquable et est soumise aux décisions de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Direction Départementale des Territoires sur les travaux projetés.

Pour toutes précisions, n'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme par téléphone les mardi matin et jeudi après-midi ou par mail à urbanisme@mairieax.fr.



Mairie :
Mouvements
des personnels

Départ à la retraite :

- **FERNANDEZ François** :
25/06/2025
- **DELAIRE Daniel** :
04/12/2025
- **JURADO Patrick** :
31/12/2025

Nouvelle embauche :

- **LASSERE Mathias** :
01/10/2025 nomination stagiaire
- **PAUCHET Pascal** :
01/10/2025 nomination stagiaire

Changement
de poste
et de fonction :

- **Michel DUPONT** :
chargé de missions projets
transversaux, le 04/09/2025
- **Amélie AUBRUN** :
DRH, le 01/11/2025

Naissance

- SQUIMBRE CHEREL Maël, Patrick** le 30/05/2025
- MADELEINE Heelaï-Dya, Anglad, Mansa**04/06/2025
- GONCALVES DE HORTA Loris**18/08/2025
- COMBOUL GRAND Valentina, Hélène, Christianne** 24/08/2025

Mariage

- SIRVIN Sandra et DUBORD Franck** le 05/07/2025
- GONCALVES Morgane et DELORD Florian, Yohann, Sébastien** le
19/05/2025
- ONA Marion, Bernadette, Emmanuelle et CHABAS Cyril, Yves, Marcel** le
11/10/2025

Décès

- MARQUES Armand** le 13/06/2025
- PECH Jacqueline, Henriette, Elisabeth** le 18/06/2025
- MANCUSI Claude, Jean, Joseph** le 30/07/2025
- PLANES Pierre, Patrick** le 20/08/2025
- ROSÉ Claude** le 23/08/2025
- LAVIALE Dominique** le 29/08/2025
- OLIVE André, Henri, Clément** le 8/09/2025
- CLASTRE Joseph, François** le 07/10/2025
- FAUVET Raymond, Alexandre, Victor** le 29/10/2025

Décès à l'hôpital Saint Louis

- SAGIT Rolande, Louise Vve BRIOLE** le 29/05/2025

État civil arrêté au 01/12/2025.
Nota : « la publication dans la presse des mariages et des naissances est soumise à l'autorisation des époux ou des parents de l'enfant »

L'actualité de notre commune c'est aussi en direct sur **notre page Facebook @MairieAxLesThermes** ou sur **notre site www.mairie-ax.fr** où vous pouvez retrouver entre autres, l'ensemble des parutions de la revue Ax'tualités.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Pour cette élection, les modalités d'inscription sur les listes électorales introduites en 2019 vont à nouveau être appliquées.

La gestion des listes électorales est **assurée par les communes** (compétence confirmée par la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016).

- L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au **4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en Mairie**.

- La possibilité pour le citoyen de **vérifier lui-même sa situation électorale** directement en ligne (via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE) <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

- L'inscription peut se faire **en ligne ou en mairie**. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Pour être inscrit sur la liste électorale, deux conditions cumulatives sont nécessaires :

- Avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire être majeur, de nationalité française* et jouir de ses droits civils et politiques.

- Avoir une attache avec la commune, c'est-à-dire soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y être contribuable depuis au moins deux ans.

** les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour voter lors des élections municipales et/ou européennes.*

Ont été inscrits d'office sur la liste électorale :

- **Les personnes qui ont acquis la nationalité française (une inscription d'office est prévue depuis 2019)**

- **Les jeunes qui ont procédé à leur recensement citoyen à 16 ans bénéficient d'une inscription d'office lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans.**

Attention : en cas de changement d'adresse du jeune depuis son recensement citoyen, celui-ci doit accomplir les démarches d'inscription volontaire détaillées ci-dessus.

2026

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Responsable de la publication
et de la rédaction : Marc Loison.
Rédaction : Alain Pibouleau, Dominique Fourcade, Marie-Agnès Rossignol, Marc Loison.
Création graphique : Très Bien - tresbien.org.
Impression : Le Lieu Production.
Crédit photos : Pascal Pauchet, Ludovia, ACQS, Ax3Domaines, Quentin Delahaye, Ax'Anim
Mairie Ax les Thermes.

Mairie d'Ax les Thermes

05 61 64 20 21 - contact@mairieax.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, le mercredi et samedi matin de 9h00 à 12h00.